

# JOURNEE NATIONALE DE PARDON

## Les communautés religieuses Chez Blaise Compaoré

Par Emmanuel BOUDA



La délégation de la Fédération des Eglises et missions évangéliques à la sortie de l'audience

Le président du Faso, Blaise Compaoré a eu un carnet très chargé le mardi 27 mars 2001. A l'heure actuelle où le pardon se trouve dans toutes les lèvres, il faut éventuellement coordonner les actions pour réussir la journée nationale du pardon prévue pour le 30 mars prochain. A ce propos, le locataire de la présidence a reçu les différentes communautés religieuses. En un premier temps, il a reçu la délégation de la Fédération des églises et mission évangéliques (FEME), puis en un second temps, la communauté catholique et enfin la communauté musulmane. Ces différentes communautés, à l'issue des audiences, ont confirmé tour à tour qu'elles sont favorables pour la tenue de la journée nationale de pardon. La délégation de la FEME était dirigée par les pasteurs Freeman Kompaoré, Moïse Napon, Flavien Tapsoba et d'autres dignitaires des églises apostoliques. Le porte-parole de cette délégation a laissé entendre que pour l'église le pardon est incontournable. Voilà pourquoi ils sont d'accord pour appeler les Burkinabè à se pardonner.

Quant à la délégation de l'Eglise catholique, elle était conduite par l'archevêque de Ouagadougou, Mgr Jean Marie Compaoré, le Secrétaire général de la conférence épiscopale, l'Abbé Adrien Ouédraogo, les Abbés Bernard Yaogo, Yves Marie Joseph Tanga, Dominique Yanogo et d'autres personnes laïques du monde Catholique. A l'issue de l'audience, Mgr Jean Marie Compaoré a confirmé que l'Eglise Catholique souscrit à cette initiative qui est une recherche de la paix. A travers les écritures saintes, le pardon est une vertu cardinale de l'église. La communauté Catholique ne peut alors rester à la marge de cet engagement des autorités politiques. En ce qui concerne la position de l'Eglise considérée par

d'autres comme ambiguë, le prélat dira qu'il y a un minimum de préalables à respecter. Pour lui, il faut une dépolitisation de cette journée car elle est lourde de conséquence. Aussi, souligne Mgr Jean Marie Compaoré, le présidium de la dite journée devrait être dirigé par les autorités religieuses avec à la tête un président. Mais tel que conçu par les autorités, il fallait que son église puisse être informée des attributions des différentes commissions déjà mises en place.

Le pardon, poursuit le dignitaire de l'église s'articule par le repentir, l'aveu et la satisfaction. Il faut alors que tout ce qui va se dire au stade du 4 Août soit respecté et les engagements doivent être suivis de réalisation.

Enfin, ce fut le tour de la délégation de la communauté musulmane dirigée par son président El Hadj Boubacar Sana d'être reçue par le chef de l'Etat. Les représentants des musulmans, Cheick Aboubacar Sana, Cheick Mahamoudou Tiemtoré et leur suite, ont dit à la presse leur sentiment pour l'organisation de la journée nationale de Pardon. Le pardon, dit le Cheick El Hadj Aboubacar Sana, est la raison fondamentale de la communauté musulmane. Tout musulman doit avoir en lui le pardon. Dans l'islam, bien avant cette journée, le pardon existait. En conséquence, la communauté musulmane ne peut refuser le pardon. Ainsi, les représentants des musulmans sont partants et même dans les jours à venir s'il y a une action à venir dans ce sens, les musulmans seront toujours au rendez-vous.

En parlant de contribution, la délégation de la communauté musulmane dira que c'est la prière. C'est à travers la prière que le peuple burkinabè peut se réconcilier avec lui-même □